

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Valenciennes

→ infos

N°74 MAI - JUILLET 2017

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE

DOSSIER

Budget

Investir pour réussir p - 06

www.valenciennes.fr



Ville de
Valenciennes



Pont Villars

Les piétons d'abord

La Ville met tout en œuvre pour que le pont Villars puisse être rouvert à la circulation dans les meilleurs délais. En attendant, un plan de circulation provisoire a été établi.

C'était le 7 avril au matin. Un incendie, causé par deux jeunes confondus grâce à la vidéo-protection de la Ville, qui a démontré là encore son efficacité, endommageait le pont Villars. L'incident a conduit à une rupture en chaîne de 80% des câbles de précontrainte additionnelle, un terme technique qui désigne des câbles visant à renforcer et assurer la solidité et la résistance de ce pont construit en 1951. Les services de la Ville ont immédiatement pris les mesures de sécurité qui s'imposaient en interdisant la circulation des véhicules et des piétons sur et sous le pont via les chemins de halage. Les Voies Navigables de France (VNF) ont également interdit très rapidement la circulation fluviale sous l'ouvrage.

Les poutres stabilisées

Dès le jour de l'incident, le géomètre de référence de la Ville a effectué une constatation de l'état de stabilisation du pont. Ces mesures essentielles se sont poursuivies tous les jours, puis tous les deux jours, puis tous les cinq jours, et continueront encore jusque fin mai environ. Ces mesures espacées visent à vérifier que le pont ne bouge pas et à connaître précisément la nature des travaux à réaliser pour envisager une réouverture à la circulation.

Dès le 13 avril, et suite à une réunion d'expertise menée par la direction territoriale Nord-Picardie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), une entreprise est intervenue pour démonter tous les éléments jugés dangereux pour la navigation fluviale, comme par exemple les câbles qui pendaient, tandis que le pont a été étayé pour en renforcer la solidité. Le suivi topométrique ayant mis en évidence une stabilisation des poutres, un arrêté préfectoral a pu rétablir la circulation

fluviale sous l'ouvrage dès le 15 avril. Une deuxième réunion d'expertise a ensuite permis d'envisager une réouverture aux piétons et cyclistes pied à terre sur une bande de 3 mètres, au centre du pont. En relocalisant le couloir piétonnier au milieu du pont, les charges sont ainsi mieux réparties et les rives laissées accessibles pour les interventions ultérieures de suivi et de diagnostic.

Un plan de circulation provisoire

Si les piétons ont pu réemprunter le pont dès le 20 avril, la date de réouverture à la circulation pour les véhicules n'est pas encore connue. Elle ne sera d'ailleurs pas estimée avant que le type de travaux à réaliser ne puisse être figé grâce aux mesures prises sur une période de près de deux mois. Pour pallier la fermeture de ce pont si emprunté, la Ville a rapidement mis en place un plan de circulation alternatif pour accéder au centre-ville ou pour regagner l'autoroute, dont un imprimé a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Valenciennois, dans les écoles et sur Internet. Les médiateurs communaux apportent également leur contribution dans la diffusion de l'information. La Police municipale, restée présente sur les lieux 24h/24 les 3 semaines qui ont suivi l'incident, surveille désormais le dessous et le dessus du pont via le système de vidéoprotection. « Nous avons tout de suite réagi et organisé les alternatives de mobilité qui peuvent s'offrir aux automobilistes. Il faudra faire preuve encore d'un peu de patience mais nous mettons vraiment tout en œuvre pour que les délais de réouverture du pont Villars soient les plus courts possibles », détaille le député-maire Laurent Degallaix. Concernant le réseau Transvilles, la fermeture du pont a engendré la suppression des arrêts de bus Acacias, Vauban et Carpeaux et la modification de l'itinéraire de trois lignes de bus (ligne 1, ligne 30 et ligne S1). ■

➔ Pont Villars fermé

Le plan de circulation provisoire des véhicules est téléchargeable sur le site www.valenciennes.fr
Plus d'infos au 0 800 111 444



Infos en temps réel

À l'heure où nous bouclons cette édition du Valenciennes infos, les conditions de circulation sur le pont Villars pourraient évoluer. Pour avoir les dernières informations de circulation, rendez-vous sur le site www.valenciennes.fr

Étang du Vignoble

Beau au naturel

Pour célébrer la fin de la restauration écologique du site du Vignoble, une grande fête est organisée vendredi 16 juin, de 9h à 22h30.



Trois ans de travaux... Le grand plan de réaménagement du Vignoble se termine, au terme d'un chantier qui poursuivait plusieurs objectifs. Ce programme à vocation écologique entendait réaliser dans un premier temps la restauration de ce site naturel remarquable, avec instauration d'une réserve naturelle sur l'île aux oiseaux, débroussaillage et protection d'une dizaine de sources, plantation d'hélopythes (roseaux...), stabilisation des berges avec des roches naturelles, installation d'hôtels à insectes... Cette étape visait à assurer un avenir serein à ce grand écrin de verdure. L'objectif ensuite était d'améliorer l'accès et l'usage du Vignoble, par l'installation de pontons pour les pêcheurs, la création de chantiers pédestres et d'un chemin d'interprétation, du nouveau mobilier... Tout a été pensé pour que chacun puisse profiter pleinement du site et en favoriser le partage.

Un spectacle participatif

Alors que les derniers aménagements se finalisent en ce mois de mai, une grande fête inaugurale se prépare depuis plus d'un an. « À site et travaux exceptionnels, inauguration exceptionnelle, énonce Patrick Roussiès, adjoint au maire délégué au développement durable. Ce moment de fête doit être en cohérence avec ce chantier qui a coûté 1,7 million d'euros ». La date d'inauguration a été arrêtée au vendredi 16 juin. De 9h à 18h, un

"village" composé de stands y prendra place, animé par différents partenaires désireux de proposer aux enfants des écoles comme au grand public de mieux appréhender les enjeux du développement durable. « Notre volonté, ajoute Patrick Roussiès, est d'inviter les Valenciennois à s'approprier encore davantage ce lieu de biodiversité exceptionnel, pour en devenir l'ambassadeur. Nous caressons l'espoir que les travaux réalisés soient respectés par tous. À ce titre, nous avons créé un poste de médiateur et, pour continuer la sensibilisation, une personne sera présente sur place pour inviter chacun à respecter les lieux ».

La journée inaugurale se poursuivra en soirée par un spectacle participatif, orchestré par le pianiste et amoureux de la nature Patrick Scheyder. Toutes les structures d'insertion qui travaillent au Vignoble et les agents en charge des espaces verts à la Ville ont été invités à passer sur le devant de la scène. « Réunir des professionnels comme Marie-Christine Barrault, Michael Lonsdale et Allain Bougrain-Dubourg avec des amateurs donne une dimension toute autre à ce spectacle. Une magnifique cohésion est née », détaille Patrick Roussiès. "Des jardins et des hommes", c'est le nom du spectacle, invitera donc à poser son regard sur la biodiversité. Lieu foisonnant et précieux où se côtoient pêcheurs, randonneurs, kayakistes, cyclistes, famille ou encore amoureux de la nature, l'étang du Vignoble est un cœur de vie que la Ville a voulu plus que jamais préserver. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Le budget d'une commune, derrière la multitude de chiffres qui le composent nécessairement, traduit d'abord et avant tout une volonté, un cap et bien sûr la planification de projets et d'actions à votre service et au service de votre qualité de vie.

Alors que l'État a diminué depuis 2013 ses contributions au bénéfice de notre Ville à hauteur de plus de 10 millions d'euros, votre équipe municipale a voté pour l'année 2017 un budget que l'on peut qualifier d'ambitieux, pour ne pas dire audacieux.

Y figure en effet un niveau d'investissements en très nette hausse par rapport aux autres années, à plus de 21 millions d'euros.

Et nous y sommes arrivés bien sûr sans augmentation d'impôts (comme depuis 2012 et jusque la fin de la mandature), avec la constance de gérer la maison communale de manière plus que jamais responsable.

Au-delà des projets, nombreux car jamais Valenciennes n'a vu fleurir autant de chantiers en même temps, dans quasiment tous les quartiers, le budget d'une commune révèle aussi des valeurs et un état d'esprit, qui militent pour la solidarité, la concertation, le partage, le bon sens au service de l'embellissement de la ville, cette préoccupation sans faille de services publics qui agissent justement à votre service.

Ce budget transcrit aussi une politique de proximité qui fait des écoles, de la petite enfance, de nos seniors, de la culture, du dynamisme associatif, de nos commerces, de la pratique sportive ou encore de la sécurité de vraies priorités, attachées à servir avant tout un mieux vivre ensemble.

Bien cordialement
Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Avenue Pompidou

300 nouveaux salariés à Valenciennes

Les travaux du bâtiment qui accueillera la future antenne administrative et comptable du groupe Vallourec sont entrés en phase active près de l'espace municipal Pierre Richard.



A quelques pas des nouvelles concessions automobiles et motos juste en face de l'espace municipal Pierre Richard, commence à se dresser un nouveau bâtiment de sept étages. Érigé par l'opérateur LinkCity, il est destiné à regrouper des services administratifs, informatiques et comptables du groupe Vallourec. Au total, 300 personnes y viendront tous les jours travailler. « Ce projet consolide 300 postes qui se trouvaient auparavant dispatchés aux quatre coins de l'Europe. Ce regroupement a pour effet bénéfique de pérenniser de nombreux emplois au cœur du pôle d'activités tertiaires qu'est devenu l'avenue Pompidou et d'achever son développement régulier et progressif en quelques années », explique Guy Marchant, premier adjoint au maire délégué aux commerces et au développement économique.

Retombées économiques attendues

À proximité de l'autoroute, non loin du centre-ville et proche d'un arrêt de tramway, le futur bâtiment dispose d'une situation idéale pour tous les salarié(e)s, pour lesquels l'opérateur LinkCity a d'ailleurs prévu un parking silo de 300 places. « La Ville, consciente de la problématique sur ce secteur, en avait fait l'une des conditions sine qua none pour que le projet puisse voir le jour. Il faut savoir que le terrain qui appartenait à la Ville ne suffisait pas pour accueillir les bureaux et le parking silo prévus dans le programme. Nous avons donc négocié pour que le voisin cède

une partie de son terrain pour finaliser le projet. Cette nouvelle implantation prestigieuse vient compléter la densification de notre entrée de ville et asseoir l'identité de l'avenue Pompidou, devenue un trait d'union entre l'autoroute et le centre-ville », se réjouit Guy Marchant, tout autant qu'elle viendra générer des retombées économiques. « Les cafetiers et restaurateurs notamment devraient pouvoir profiter de la présence de ces nouveaux salariés puisque le projet ne prévoit pas la création de cantine », appuie Guy Marchant.

Comme elle l'a fait pour tous les autres bâtiments de l'avenue Pompidou, la Ville a maintenu son exigence architecturale pour ce projet qui, avec sa forme simple et compacte, aura un caractère monolithique et contemporain. Le programme joue sur la sobriété, les contrastes des formes, des couleurs et des matières : foncé et clair, rugueux et lisse, vide et plein... L'utilisation des matériaux bruts et pérennes a par ailleurs été privilégiée afin de répondre aux attentes environnementales actuelles. L'aménagement paysager a lui aussi été pensé dans le même esprit, avec une végétation en phase avec la qualité de l'avenue Pompidou. Côté timing, la première pierre a été posée le 21 mars dernier et l'ouverture des bureaux est prévue en tout début d'année 2018 au terme d'un chantier rapide pour répondre à l'attente forte de Vallourec de regrouper ses services sur un seul et même site. Pour donner un écho à cette nouvelle activité tertiaire, un autre projet se dessine un peu plus bas, avenue du Général Horne, où 2 400 m² de bureaux seront à vendre et à louer. ■

Projet

« Un symbole de modernité »

En lieu et place de l'ancien cinéma "Le Club" en centre-ville, va naître un ensemble immobilier résolument contemporain.



« **A**ux deux extrémités de la place d'Armes, on peut apercevoir des engins de chantier », s'enthousiasme Guy Marchant, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du commerce et de la construction de logements. D'un côté, au bout de la rue de la Paix, le chantier du passage de l'Arsenal (voir article ci-contre) se prépare au lancement des premiers travaux de construction. De l'autre côté, rue Derrière la Tour, le terrain de l'ancien cinéma "Le Club" voit déjà depuis plusieurs mois un bâtiment de cinq niveaux s'élever petit à petit.

« Ces deux chantiers, détaille Guy Marchant, témoignent d'un même esprit de reconquête d'espaces urbains et vont avoir le mérite de traiter les deux dernières friches urbaines du centre-ville. Ils illustrent aussi pleinement notre volonté de reconstruire la ville sur la ville, ce qui prend toujours du temps car il faut toujours faire face à des défis considérables, à l'exemple du terrain des anciennes salles obscures où il était par exemple impossible de créer un parking en sous-terrain ». Le parking, d'une quarantaine de places de stationnement, sera dès lors réalisé à l'intérieur de ce futur ensemble immobilier résolument moderne. « Le bâtiment présente une architecture raffinée et très contemporaine mais, dans une volonté de rattacher le futur bâtiment à l'histoire de la ville, l'un des piliers du premier

Hôtel-Dieu de Valenciennes doit être conservé. D'autres éléments pourraient également être valorisés à l'intérieur de cet ensemble immobilier porté par Eiffage Immobilier », précise Guy Marchant. Par ailleurs, ce programme immobilier possède le label énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui assure de précieuses économies aux futurs habitants et, bien évidemment, pour la planète.

Aux reflets cuivrés

À l'esthétique particulièrement soignée, le projet sera recouvert d'une "peau" métallique et cuivrée qui le rend sensible aux variations de lumières suivant les saisons, tout en restant respectueuse du tissu urbain environnant. Ce nouveau bâtiment sera composé de 42 logements de standing, à proximité immédiate de la place d'Armes et de tous les commerces de centre-ville. Au rez-de-chaussée, prendront place trois nouvelles cellules commerciales dont le positionnement s'inscrira en cohérence avec les autres commerces aux alentours. Quant au parking, l'accès se fera par l'arrière du bâtiment, rue des Hospices. Côté calendrier, si le service archéologique de la Ville a terminé sa mission, une entreprise est venue combler et aplanir la surface pour que la construction puisse commencer. Le chantier devrait s'étaler sur 18 mois environ. Ce nouveau symbole du Valenciennes moderne devrait donc être inauguré avant la fin de l'année 2018. ■

FOCUS

Le commerce à l'heure du Web



Depuis le 8 mars, le site marchand mescommercantsdugrandhainaut.com, soutenu par la Ville de Valenciennes et Valenciennes Métropole, propose une véritable place de marché numérique. Au lancement, 80 commerçants et prestataires de services, dont 42 Valenciennois, proposaient 2000 produits et services. D'autres commerçants vont rejoindre le dispositif qui s'étendra dans l'Amandinois et le Denais dès juin, et dans le Cambrésis et la Sambre-Avesnois en octobre. Sur ce site lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Grand Hainaut, il est possible de faire ses achats en ligne puis de retirer la marchandise en magasin, de la faire livrer par la Poste ou venir la retirer en point-relais. Le site offre également la possibilité de demander des devis ou prendre des rendez-vous.

Place au Passage de l'Arsenal



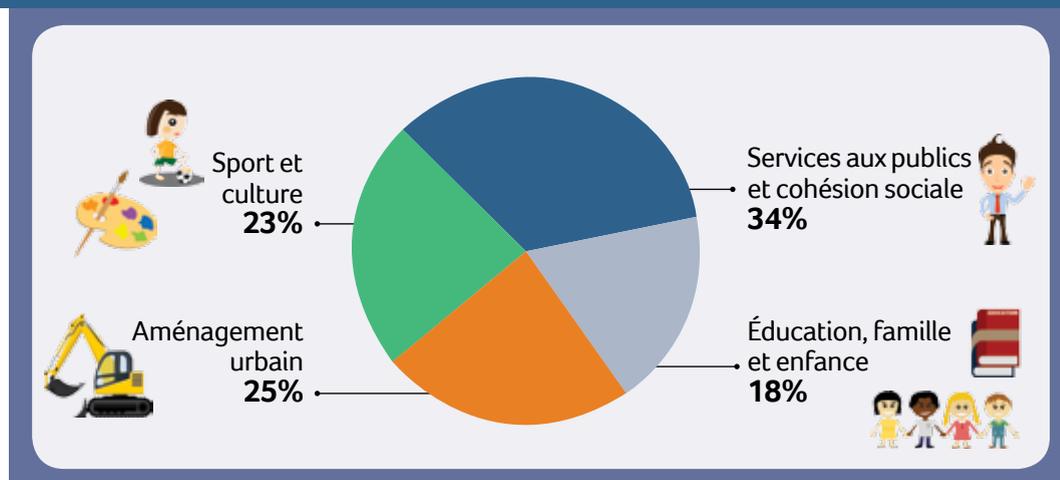
L'opération de requalification de l'ancienne galerie Val2 a commencé début février par la démolition totale du bâtiment. Si l'espace libéré fait actuellement l'objet d'une période de fouilles archéologiques, les travaux devraient commencer dans le courant de l'été et s'étaler sur environ 18 mois. Ce programme baptisé "Le Passage de l'Arsenal" sera conçu sous la forme d'une rue piétonne (dans le prolongement de la rue de la Paix) avec une dizaine de cellules commerciales qui viendront compléter l'offre déjà existante en centre-ville. Le Passage de l'Arsenal regroupera également un parking de 263 places, 51 logements en accession à la propriété et une résidence service seniors de 90 appartements, pour une fin de travaux prévue courant 2019.

Budget

Investir pour réussir

Marqué depuis plusieurs années par la baisse des dotations de l'État, le budget 2017 de la Ville, grâce à une gestion dynamique et responsable des finances, permet de dégager plus de 21 millions d'euros d'investissement.

Responsable, audacieux et volontariste... Le budget primitif pour l'année 2017 de la Ville de Valenciennes, voté lors de la séance du conseil municipal du 13 janvier dernier, traduit cette année encore l'ambition de Laurent Degallaix et de son équipe municipale pour le bien vivre ensemble à Valenciennes. La gestion saine des finances de la Ville depuis le début du mandat assure un levier dynamique pour continuer à investir pour la qualité de vie de tous les habitants. Même si l'exercice s'avère chaque année toujours plus compliqué... Équilibrer le budget d'une commune devient de plus en plus complexe, au regard du contexte économique actuel. « Une Ville, même si elle garde sa liberté d'actions, ne peut être déconnectée des réalités nationale et internationale », explique le député-maire Laurent Degallaix. Depuis plusieurs années, les décisions du gouvernement de se tourner vers les collectivités territoriales pour éponger la lourde dette de l'État font peser sur les gestionnaires locaux et



Répartition du budget 2017 par politiques publiques.

notamment les maires de plus en plus de contraintes. Les communes ont dû ainsi faire face à la demande de contribution des collectivités au redressement des comptes publics et subissent des baisses régulières de dotations.

Pas d'augmentation d'impôts

« La Ville subit ainsi une double peine. Elle perçoit moins de contributions financières de la part de l'État, qui lui demande de surcroît de participer à son désendettement. Ainsi la dotation forfaitaire de l'État est passée de 12,8 millions d'euros en 2013 à 8,4 millions d'euros en 2017. Il faut surtout voir qu'en cumul, la Ville a vu ses recettes amputées de... 10,5 millions d'euros depuis 2013 », souligne Arnaud L'Herminé, adjoint au maire chargé des finances. Avec ce manque à gagner ou plutôt ce manque à investir, de nombreuses villes auraient baissé leur niveau de services à la population. Pas Valenciennes, qui a fait le choix de les maintenir en les optimisant. Tous les services municipaux et les élus « se sont cette

année encore retroussés les manches pour contribuer à l'effort inévitable collectif. Comme la Ville entend maintenir son niveau d'investissement, chacun a apporté sa pierre à l'édifice. Il était évidemment hors de question que les Valenciennes, déjà lourdement taxés au niveau national et départemental, voient une quelconque hausse de leur imposition locale. Les taux de la fiscalité communale sont donc restés inchangés sur ce budget 2017, conformément à mon engagement pris en 2012. Je le redis : il n'y aura pas de hausse d'impôt locaux jusqu'à la fin du mandat en 2020 », réaffirme avec vigueur Laurent Degallaix. Les coûts de fonctionnement ont donc été « strictement ajustés au besoin », selon la formule d'Arnaud L'Herminé. Les dépenses de personnel sont par ailleurs rationalisées et les départs en retraite sont remplacés en fonction des nécessités de service. En dehors de l'administration générale et de l'accueil du public, l'aménagement urbain (11,6 millions d'euros) avec notamment la voirie, la propreté et l'éclairage public, la culture (8,1 millions



La Ville va consacrer, cette année encore, plus de 4 millions d'euros pour traiter ses voiries.

d'euros avec cette année la mise en route du nouvel équipement culturel l'Odysée à Chasse Royale), l'éducation (6,2 millions d'euros avec les écoles maternelles et élémentaires), le sport et la jeunesse (5,6 millions d'euros) et la petite enfance (4,5 millions d'euros) figurent en 2017 parmi les plus importants postes de dépenses de la Ville.

Plus de 4 millions d'euros pour les voiries

Pour Laurent Degallaix, « il suffit d'écouter les maires, de regarder dans les villes. Investir est devenu si difficile. Alors que nous avons passé le cap symbolique de la mi-mandature, nous avons réussi à porter nos investissements à plus de 21 millions d'euros cette année, soit près de 8 millions d'euros de plus qu'en 2016. Nous n'avons pas cessé depuis 2014 de vouloir accélérer le rythme de nos actions. Je crois que jamais Valenciennes n'avait connu autant de chantiers à la fois. Dans un contexte national toujours marqué par la crise, à Valenciennes, l'actualité est marquée par l'impulsion de plusieurs projets emblématiques comme le futur centre aquatique ou le Passage de l'Arsenal et bien d'autres, sans oublier les projets du quotidien comme les travaux dans les écoles, l'accessibilité des bâtiments ou les réfections de voiries. On me demande d'ailleurs souvent : Et nous, c'est pour quand notre voirie ? Je mesure l'attente légitime. C'est pourquoi la Ville consacrera cette

année encore plus de 4 millions d'euros pour traiter les secteurs du Vieux Chasse Royale, des rues Jean Bonmarché, Claudin Lejeune et Baudouin l'Edifieur près du parc de la Rhône et le faubourg Sainte-Catherine » (voir article en page 9).

Le budget 2017 prévoit par ailleurs 2,4 millions d'euros pour le futur centre aquatique qui s'implantera sur le site de l'ancien stade Nungesser. Le projet de la caserne Vincent, dont l'issue se dessine enfin (voir article en page 8), a été budgété à hauteur de 1,7 million d'euros.

« Pour le bien-être des Valenciennois »

L'amélioration de la vie quotidienne des Valenciennois demeure plus que jamais l'une des grandes priorités de l'équipe municipale et donc du budget 2017, qui affectera par exemple 410 000 € pour la vidéo-protection, 430 000 € pour l'accessibilité des bâtiments publics ou encore 360 000 € pour les comblements des carrières. La Ville, dans le cadre de son action en faveur des plus fragiles, maintient également son engagement auprès de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à hauteur de 1,8 million d'euros.

Le budget de la Ville traduit aussi la volonté municipale d'accompagner les associations, en particulier par des subventions de fonctionnement qui représentent un total de 8,3 millions d'euros. Pour Laurent Degallaix,

« aider ainsi les associations signifie investir pour la cohésion sociale, tant les 200 associations soutenues rassemblent des acteurs quotidiens du mieux vivre ensemble ». L'entretien du patrimoine municipal fait lui aussi partie des efforts conséquents en matière budgétaire. « Les dépenses d'équipement liées à l'entretien courant du patrimoine communal représentent plus de 6 millions d'euros cette année. Des chantiers importants sont prévus comme des travaux de toitures et de châssis sur l'hôtel de Ville pour 1 million d'euros », explique Arnaud L'Herminé. Les opérations de rénovation urbaine dans les quartiers se poursuivent en parallèle. Près de 3,4 millions d'euros d'investissement sont inscrits pour cette année, notamment dans le cadre de la poursuite des programmes de requalification des quartiers Dutemple et Chanteclerc.

« Ce budget dynamique montre que nos efforts de gestion portent leurs fruits. La dette est maîtrisée et nous poursuivons au quotidien notre action pour le bien-être des Valenciennois. Je veux souligner que grâce à l'effort de chacun, la Ville demeure attractive pour les investisseurs. Je rappelle qu'en plus de nos investissements municipaux, Valenciennes attire aujourd'hui près de 200 millions d'euros d'investissements privés. Qui pourrait aujourd'hui se passer de cette complémentarité public-privé ? », conclut Laurent Degallaix. ■

ARNAUD L'HERMINÉ

Adjoint au maire en charge des finances

« Des services publics améliorés »



Sur quatre ans, la Ville de Valenciennes a perdu 10,5 millions d'euros de dotations de l'État et malgré cela, grâce à nos efforts, nous parvenons à maintenir notre niveau d'investissements et de projets, et des services publics constants et même améliorés.

HERVÉ MORMENTYN

Adjoint au maire aux travaux

« Améliorer la qualité de vie »



La Ville continue à porter un effort d'investissement conséquent pour les voiries. Pour chaque chantier, nous opérons une rénovation globale, qui entraîne des travaux nécessaires de grande ampleur pour améliorer la qualité de vie et du cadre de vie des Valenciennois.

GUY MARCHANT

Adjoint au maire en charge de l'urbanisme

« Un futur projet pour la caserne »



Nous avons enfin trouvé un terrain d'entente avec l'État pour la vente de la caserne Vincent, au juste prix. L'objectif est de mettre en vente l'ensemble dès l'automne afin que des investisseurs puissent en lien avec la Ville y mener un projet de restructuration cohérent.

FOCUS**LE BUDGET 2017
EN QUELQUES CHIFFRES :****95 293 212 €**

Le budget global de la Ville

21 000 000 €

Le budget d'investissement pour les dépenses d'équipement 2017.

8 300 000 €

Le montant des subventions accordées aux associations valenciennes en 2017, dont 1 882 000 € versés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour toutes les aides sociales.

4 000 000 €

Le montant consacré cette année aux travaux de rénovations de voiries

2 400 000 €

La somme budgétée en 2017 pour le futur centre aquatique

410 000 €

Les crédits affectés à la poursuite du déploiement de la vidéoprotection

710 000 €

Le budget dédié en 2017 à tous les travaux de proximité (espaces verts...)

1 000 000 €

Le montant des travaux programmés dans les écoles cette année



À proximité du futur projet du Passage de l'Arsenal, l'emblématique caserne Vincent va pouvoir se dessiner un nouvel avenir.

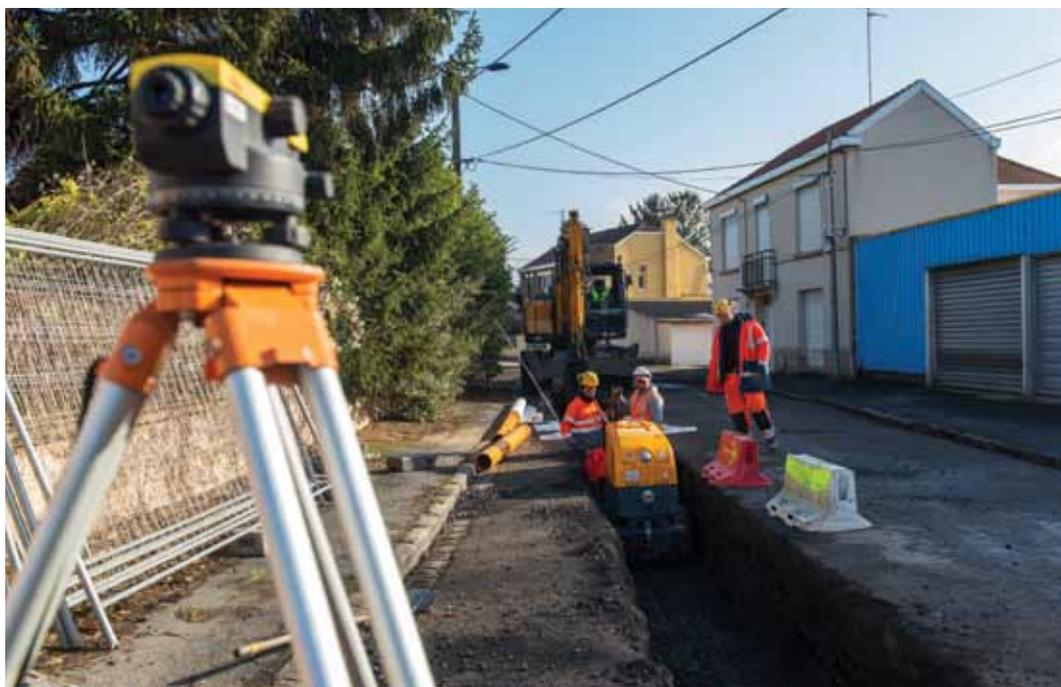
Depuis que l'armée a totalement cessé ses activités à Valenciennes, en 2012, le temps semble s'être arrêté à la caserne Vincent. « Et pourtant, les négociations, elles, n'ont jamais cessé ! », affirme Guy Marchant, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du développement économique. Impulsées par le député-maire Laurent Degallaix, qui a multiplié les rendez-vous et les réunions, notamment à Paris dans le cadre de son mandat de député, les discussions ont été menées bon train depuis des années. Appartenant à l'État, cette enceinte historique située à quelques pas du centre-ville revêt un enjeu nécessairement stratégique dans l'équilibre urbain de la ville.

« Un nouveau cœur de vie »

À deux pas de l'ancienne galerie aujourd'hui rasée, la caserne Vincent vient d'être cédée à la Ville. « La vente de cet édifice appartenant au ministère de la Défense, détaille Guy Marchant, s'établit sur la base d'une estimation des services des Domaines de l'État à

2,3 millions d'euros. Mais vu que la Ville détenait déjà 34% des lieux, nous sommes tombés d'accord sur le prix de 1,7 million d'euros et donc sur une acquisition qui va désormais pouvoir ouvrir une nouvelle page de l'histoire de ce lieu emblématique de Valenciennes ».

La Ville envisage de lui donner un destin lié à celui du futur passage de l'Arsenal, dans le cadre d'un projet architectural de qualité. L'idée est de céder l'ensemble du bien à un ou des investisseurs pour la création demain d'un nouveau programme qui reste à inventer, lequel inclura des activités à vocation culturelle (tel un cinéma dans l'ancien Arsenal) ou encore des logements (dans les étages de la caserne, pour attirer une nouvelle population). « Rien n'est figé, ajoute le député-maire Laurent Degallaix. Ce qui est sûr est que nous voulons donner de la continuité et une cohérence globale entre le passage de l'Arsenal, la rue de Lille, l'îlot Badin Sarrazins et également du futur hôtel et déployer un nouveau cœur de vie dans ce secteur ». Quant au service de recrutement des armées qui logeait à l'entrée de la caserne Vincent, son déménagement est prévu fin septembre. ■



Espaces publics

Une priorité toute tracée

Le plan de réfection des voiries se poursuit sur le quartier du Vieux Chasse Royale et autour du parc de la Rhônelle.

Le grand plan annuel de réfection des voiries se poursuit avec de nouveaux chantiers qui se déroulent simultanément dans deux quartiers de la ville. Le premier, du côté du Vieux Chasse Royale, a démarré fin février. Après les travaux d'assainissement et de réseau (passage de la fibre...), plusieurs voiries vont être refaites entièrement à neuf. Il s'agit du boulevard Léopold Defays, de la place d'Algérie et des rues de la Tunisie, de Madagascar et du Maroc. Pose d'enrobé sur la chaussée et sur les trottoirs dont la largeur sera remise aux normes, bordures en béton, création de petits ronds-points aux intersections, introduction de végétaux et création de plateaux ralentisseurs sont, entre autres, prévus pour ce chantier qui devrait s'achever à la fin de l'été.

Un effort sans précédent

L'autre chantier d'envergure se trouve autour du parc de la Rhônelle, où deux voiries sont en train d'être renouvelées sur le même modèle que le boulevard Carpeaux et l'avenue Carnot. Il s'agit des rues Jean Bonmarché et Claudin Lejeune. Ces travaux vont impliquer le rétrécissement de la chaussée pour casser la vitesse des véhicules et offrir aux piétons des trottoirs plus larges, le réaménagement du stationnement jusque-là anarchique et dangereux et la réfection complète des trottoirs avec des pavés en grès en lieu

et place du schiste, côté parc uniquement (un enrobé sera posé de l'autre côté). Il est également prévu de matérialiser des coins de verdure avec des places de stationnement engazonnées et de concevoir un aménagement spécifique autour de l'école maternelle avec notamment la plantation de végétaux pour interdire le stationnement à proximité immédiate de l'entrée de l'école (dans le cadre du plan Vigipirate) ou encore la création d'un plateau ralentisseur. Ces travaux, dont le montant dépasse 1,5 million d'euros (1,1 million d'euros pour la Ville et 400 000 euros pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes), vont complètement transformer le visage de ces deux rues qui ceignent le parc de la Rhônelle, prisé toute l'année par de nombreux promeneurs. À noter qu'une partie du trottoir de la rue Baudouin L'Edifieur sera également changée.

Démarré mi-mars, ce grand chantier a d'abord connu une période de travaux d'assainissement et d'esthétique du réseau (enfouissement des câbles qui peuvent l'être, fibre optique...). Les travaux vont se poursuivre tout l'été et jusqu'à l'automne. Ces rues viennent s'ajouter à la longue liste des aménagements de voiries déjà réalisés depuis le début du mandat. Un effort financier sans précédent (4 millions d'euros par an) est en effet entrepris pour offrir aux Valenciennois des rues plus sûres, plus agréables à vivre, renforçant ainsi le bien-être au quotidien des familles qui y vivent. ■

QUESTIONS À...



Jean-Yves DEGARDIN

« Il n'y a pas de petites économies »

Conseiller municipal à l'organisation de l'administration générale, Jean-Yves Degardin veille à ce que toutes les dépenses réalisées soient en permanence optimisées.

Comment continuer à réaliser des économies dans un contexte budgétaire tendu pour la Ville ?

La Ville n'a pas d'autre choix que de continuer à rationaliser, à faire aussi bien avec moins, en évaluant en permanence ses dépenses pour les rendre toujours plus utiles et efficaces. L'effort fourni depuis trois ans a engendré des économies substantielles. Nous avons ainsi réussi à baisser le budget de fonctionnement du Centre Technique Municipal ou encore de l'administration générale (de 250 000 à 300 000 euros chaque année), sans en baisser pour autant le niveau de services. Il s'agit aussi d'étudier les possibilités de mutualisation, comme par exemple pour les fluides, qui coûtent toujours plus chers.

Dans quels autres domaines également ?

Le parc automobile représente un secteur privilégié. L'utilisation des véhicules (légers et utilitaires) a ainsi été repensée, pour développer notamment la mutualisation entre services municipaux, afin d'en optimiser l'usage au quotidien. De plus, les véhicules trop vieux sont désormais valorisés par la revente, au même titre que le mobilier usagé, qui, au lieu d'être jeté, est vendu sur un site dédié. Les déplacements

sont aussi mieux anticipés pour réaliser des économies de carburant, notamment par du covoiturage. Le budget essence a ainsi été divisé par deux ! Il n'y a pas de petites économies. Une structure d'achats groupés a aussi été mise en place avec 18 communes de Valenciennes Métropole pour obtenir des prix plus compétitifs pour l'acquisition de fournitures administratives et techniques.

Quels sont les axes d'amélioration encore possible ?

Tous les ans, le budget d'un service de la Ville est épluché, pour regarder dans le détail ce qui peut encore être amélioré, en gardant toujours la priorité de conserver le même niveau de service public. Cette année par exemple, une attention particulière est portée sur les dotations de vêtements du personnel municipal. Cela ne représente pas des dépenses considérables mais les gouttes d'eau font les grandes rivières. Bien évidemment, la collaboration des agents municipaux, qui sont impliqués dans cette volonté d'économie d'échelle, demeure primordiale. D'ici à 2020, nous continuerons de la même façon à rechercher de nouvelles économies. Car ce travail de longue haleine paie puisque l'argent économisé peut être dépensé pour des projets utiles à tous les Valenciennois.

FOCUS

Citoyens acteurs
de leur sécurité



La première convention de participation citoyenne à Valenciennes, signée en mars, concerne le quartier des Acacias.

Ce dispositif repose sur des référents volontaires et bénévoles formés à la fois pour faire remonter des alertes auprès de la police et pour sensibiliser leurs voisins sur les problématiques de sécurité particulières (en cas de vols ou de faux démarchages à domicile par exemple). Cet engagement citoyen est proposé pour renforcer le lien social entre habitants et forces de l'ordre, améliorer la réactivité de la police, mieux lutter encore contre le sentiment d'insécurité et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Il s'agit donc de mieux repérer les situations potentiellement anormales et fluidifier l'information. Présentée lors d'une réunion d'informations, la proposition a reçu un accueil favorable des habitants qui sont une vingtaine à avoir immédiatement rejoint le dispositif. Pour les riverains acteurs de cette participation citoyenne, leur rôle ne consiste en rien à effectuer des contrôles ou des rondes mais simplement de s'assurer qu'il ne se passe rien de suspect dans leur quartier et assurer une veille active quotidienne. Ce dispositif constitue une belle manière de coproduire la sécurité avec et pour les habitants. Si l'expérience est concluante aux Acacias, elle pourrait s'étendre à d'autres quartiers de Valenciennes par la suite.

Coopération

Des moyens de sécurité partagés

La convention de coordination entre la police nationale et la police municipale formalise un cadre de partenariat permanent pour la protection des populations.

Un contrat de confiance pour la sécurité. Le sous-préfet de Valenciennes, Thierry Devimeux, le procureur de la République, François Perain, et le député-maire Laurent Degallaix ont signé en mars la convention de coordination entre la police municipale et la police nationale. Renouvelable tous les trois ans, ce document, qui formalise une collaboration déjà permanente au quotidien, vise à fixer les domaines d'intervention des forces de l'ordre et à définir les actions communes à mener dans la ville de Valenciennes. Car police nationale et police municipale travaillent depuis longtemps main dans la main pour réduire le sentiment d'insécurité et surtout mettre en œuvre les conditions de la sécurité. Les tragiques événements qui ont marqué la France et l'état d'urgence qui s'en est suivi ont d'ailleurs mis en lumière la nécessité d'une coopération renforcée pour rendre les missions de sécurité les plus efficaces possibles.

Des opérations conjointes de terrain

Coécrite par le commissaire divisionnaire Céline Kichtchenko et par Stéphane Latawicz, directeur de la sécurité urbaine de Valenciennes, cette convention vient confirmer officiellement les champs d'investissement respectifs des polices municipale et nationale, la nature et les lieux d'intervention de chaque entité, les modalités

de coordination, d'échanges d'informations et de coopération. Des "nouveautés" ont été intégrées par rapport à l'ancienne convention, notamment en ce qui concerne l'interconnexion des salles de radio qui confère désormais à la police municipale les moyens d'être rapidement informée des opérations en cours. Cette convention de coordination évoque également le déploiement de la vidéoprotection, pour laquelle il s'agit de définir les échanges d'informations comme le traitement de données à caractère personnel ou encore de notifier l'introduction des caméras piétonnes dans l'équipement des policiers municipaux. Rendue obligatoire, cette convention s'affiche donc comme un cadre légal et une stratégie partagée pour lutter contre les incivilités ou les délits. Quant aux opérations montées en commun, de plus en plus nombreuses à l'image de celles qui se déroulent régulièrement dans les transports publics ou encore dans la rue de la Vieille Poissonnerie autour de l'arrêt de tramway, elles illustrent l'action conjointe de terrain par l'utilisation de moyens humains et de compétences complémentaires. Cette convention traduit enfin l'engagement de la Ville de Valenciennes qui a fait du renforcement de ses politiques de prévention et de sécurité des personnes, des bâtiments et des biens un des axes essentiels de son action pour offrir à tous les Valenciennois un cadre de vie toujours plus agréable et paisible. ■





Service public

Tout pour les seniors

Un nouveau Pôle d'informations et de services entièrement dédié aux seniors vient d'être créé au sein de l'hôtel de Ville.

Valenciennes compte environ 8 000 habitants âgés de plus de 60 ans. Face à ce chiffre croissant, la Ville n'a cessé d'apporter un soin tout particulier au bien-être de ses seniors. Pour leur faciliter toutes les démarches au quotidien, elle a créé un Pôle seniors. Conçu comme un guichet unique, cet espace regroupe, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, tous les services municipaux à destination des plus de 60 ans. Pour Aurore Colson, adjointe au maire en charge de la politique seniors, « nous sommes partis d'un constat simple : les différents services seniors étaient éclatés sur plusieurs sites. Pour les seniors, il était parfois difficile de s'y retrouver et d'identifier l'endroit où aller selon leur demande. Avec ce Pôle seniors, nous allons plus loin dans la qualité de l'offre de services ». Ce Pôle seniors réunit donc des services multiples parmi lesquels le service d'aide à domicile (SAD), le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), la conciergerie seniors (qui propose un large panel de prestations comme le portage de repas, le transport accompagné ou la téléassistance), les ateliers (informatique, gymnastique, théâtre, peinture, chant...), les clubs seniors et l'organisation des événements annuels (thés dansants, colis de fin d'année...). Au-delà du regroupement proprement dit sur un même lieu, l'objectif de la Ville est d'améliorer encore la réactivité et la qualité de la réponse aux différentes demandes, grâce à la présence regroupée d'un panel de professionnels. « Exercent sur place des travailleurs sociaux et une infirmière, permettant d'assurer un véritable accueil social pour aiguiller les

seniors et porter à leur connaissance les services dont ils peuvent bénéficier. L'objectif est aussi de pouvoir toucher des personnes qui ne fréquentent pas ou peu les services sociaux classiques et développer la prévention auprès des jeunes seniors », détaille Aurore Colson. Ce nouveau pôle seniors offre également une plus grande amplitude d'accueil puisque les horaires d'ouverture sont calqués sur ceux de l'hôtel de Ville (voir ci-dessous).

« Un projet fédérateur »

Pour les professionnels qui travaillent avec les seniors, ce pôle présente aussi de réels avantages : pouvoir se retrouver et échanger plus facilement, gagner également en transversalité et en complémentarité d'action. « D'ailleurs, se réjouit Aurore Colson, nous avons pensé les locaux avec et pour nos agents pour favoriser la rencontre et l'échange. Ce pôle seniors incarne vraiment un projet fédérateur à la fois pour les Valenciennois et les agents ». Les partenaires de la Ville ont pu visiter le pôle seniors lors d'une journée Portes ouvertes le 24 mars dernier. À titre indicatif, le Pôle seniors, qui regroupe 65 agents, gère la livraison de 37 000 repas portés tout au long de l'année, s'occupe de 66 bénéficiaires du SSIAD, de 280 bénéficiaires du SAD (soit 42 000 heures de travail). Sans compter les 820 personnes présentes au dernier thé dansant... ■

➔ Pôle seniors

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h.

Renseignements au 03 27 22 46 66 ou sur polesenior@ville-valenciennes.fr

INTERVIEW



Daniel CAPPELLE

« Mutualiser pour mieux harmoniser »

Conseiller municipal, Daniel Cappellet explique comment et pourquoi les conservatoires de Valenciennes, de Saint Amand-les-Eaux et de Denain deviennent partenaires.

Quel est l'objectif de la mutualisation entre les conservatoires ?

L'objectif principal est d'harmoniser le premier cycle de formation musicale et instrumentale à travers l'approche pédagogique. En travaillant ensemble, les conservatoires vont donner la possibilité aux élèves d'accéder au second cycle, à Valenciennes, sans examen. Tous les élèves disposeront ainsi du même enseignement, quel que soit l'établissement qu'ils fréquentent. Cette mutualisation va assurer un service plus qualitatif et complémentaire, tout en conservant l'identité de chaque structure.

Comment concrètement cela se traduit-il ?

Par un travail en amont, les directeurs des trois écoles élaborent en commun le programme et définissent le jury. Les professeurs suivront un même programme et pourront intervenir dans les trois écoles si cela s'avère nécessaire. Les trois conservatoires s'engagent en parallèle à proposer chaque année un événement culturel impliquant des élèves de chaque établissement. Dimanche 21 mai, un concert a réuni dans cet esprit les élèves et les professeurs des trois conservatoires à la

salle des sports de Chasse Royale. En octobre, un autre concert aura lieu à Denain puis ce sera au tour de Saint-Amand en mars 2018. Chaque concert accueillera des experts en musique, tel que le quatuor de cuivres de l'orchestre de Paris pour le concert à Valenciennes.

Quelles sont les prochaines pistes de collaboration ?

Rappelons d'abord que si les différents établissements travaillent à des pédagogies harmonisées, ils gardent chacun leur liberté tarifaire et leur budget propre. Chaque structure garde bien sûr son autonomie. Dans le futur, l'idée serait d'étudier l'éventualité d'intégrer d'autres établissements. Et pour aller encore plus loin, au-delà du premier cycle, nous réfléchissons à une université de la musique à l'échelle du territoire du Hainaut. Nous allons dans l'immédiat suivre ce projet pour s'assurer de son efficacité pour une offre pédagogique dans le domaine artistique qui convienne à tous. Ce partenariat doit être bénéfique au praticien occasionnel, dans une approche "amateur", comme au musicien plus confirmé en quête de professionnalisation et d'excellence.



Événement

Un 14 juillet électro

Trois ans après Bob Sinclar, un autre grand dj français va tenir l'affiche du concert du 14 juillet sur la place Poterne. Martin Solveig ouvrira une programmation musicale de près de 4 heures.

Depuis 2014, le concert du 14 juillet a pris une nouvelle dimension. Le député-maire, Laurent Degallaix, assume ce choix « pour soutenir la dynamique festive de Valenciennes et marquer cette date symbolique en réunissant un large public qui n'aurait peut-être jamais eu la chance de voir de telles pointures, gratuitement ». 35 000 personnes pour Bob Sinclar, plus de 40 000 pour Kool and the Gang, 30 000 pour Zazie en 2016... Cette année ne devrait pas déroger à la règle avec la venue de Martin Solveig, l'un des dj internationaux les plus connus et appréciés au monde qui ne cesse, depuis ses débuts, de surprendre. « Réussir à programmer un artiste d'un tel niveau, d'une telle renommée montre que petit à petit Valenciennes prend date dans le calendrier des événements musicaux estivaux qui comptent », se réjouit Laurent Degallaix.

Comme un mini festival

Cette année, le concept du concert du 14 juillet va évoluer à la manière d'un mini festival comme pour amorcer l'éventualité de la création, dans les années à venir, d'un festival de plus grande envergure à l'échelle intercommunale. Laurent Degallaix y voit « une manière de sentir comment le public réagit et surtout s'il adhère à un enchaînement d'artistes et de concerts ». Comme dans les festivals, la musique résonnera donc dès le milieu d'après-midi. À 16h précisément, on entrera directement dans le vif du sujet avec la tête d'affiche : Martin Solveig. Pendant 1h30, l'artiste va embarquer le public pour surfer sur "le futur son house", la nouvelle vague de musique électronique qu'il a créée. Avec la reprise de ses tubes qui ont

déjà fait danser des millions de personnes à Ibiza ou dans les plus grands festivals du monde, le dj français va faire découvrir aux Valenciennois son environnement rempli de fun et de vitalité. De 17h45 à 18h15, un plateau dj sera organisé par la radio Contact FM avant que le groupe Electro Deluxe ne rejoigne la scène, à 18h30. Depuis quinze ans, Electro Deluxe revisite et bouleverse l'héritage jazz, soul, funk sur toutes les scènes mondiales. Ce groupe à part, au groove reconnaissable, est composé de cinq passionnés de musique et d'un son explosif, chaleureux et spontané. Pendant 1h30, ces amoureux du live vont envoyer sur la place Poterne un groove décapant et inattendu. La fin du show est prévue à 20h, mais pas la fin de la soirée puisque la fête continuera sur la place d'Armes avec la retraite aux flambeaux (lire ci-contre). Avec cette affiche musicale pleine de promesses, la Ville de Valenciennes entend encore une fois attirer la foule des grands soirs et « proposer un 14 juillet digne d'une grande fête populaire, gratuite et rassembleuse. Trois ans après l'excellent Bob Sinclar, cela apparait cohérent de faire revenir un dj. Cette programmation, beaucoup vont nous l'envier, je pense. Et j'espère vraiment que nos commerçants vont profiter du mouvement créé autour de cet événement », poursuit Laurent Degallaix. Côté budget, l'enveloppe reste la même que les années précédentes avec, comme pour 2016, une partie consacrée aux mesures de sécurité imposées. ■

➔ Festivités du 14 juillet

À partir de 16h
Place Poterne
Concerts gratuits

Le feu d'artifice tiré le 14 juillet

Cette année, toutes les festivités liées à la fête nationale seront concentrées le 14 juillet. Après les concerts de la place Poterne (lire ci-contre), le public est invité à prendre la direction de la place d'Armes où, dès 20h30, un groupe musical fera patienter les familles pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. À partir de 22h15, les flambeaux seront distribués pour un départ de la procession vers 22h30. Le cortège se dirigera vers la rue Magalotti, là où le feu d'artifice sera tiré à partir de 23h. Depuis les berges de l'Escaut, il suffira de lever les yeux vers le ciel valenciennois pour apprécier le spectacle pyrotechnique aux multiples couleurs.

Renseignements sur
www.valenciennes.fr

INFOS

ÉLISABETH GONDY
Conseillère communautaire déléguée
à la promotion touristique
« Une balade sur l'Escaut »

ARNAUD ADAM
Directeur du Campus des Musiques Actuelles

« La pratique amateur valorisée »

CHRISTOPHE ROBITAIL
Cafetier

« Place à la musique »



La fête du port de plaisance veut mettre en valeur le port Valescaut, un lieu de vie devenu une escale fluviale prisée. Ce jour-là, en présence notamment d'une flottille de plaisanciers belges, les familles pourront passer une après-midi festive.



Pour la fête de la musique, le Campus des Musiques Actuelles (CMA) organise une scène de plein air au kiosque du musée. La pratique amateur sera valorisée avec les élèves du cursus loisir dès 17h30. Les élèves en cursus professionnel proposeront ensuite un medley.



Pour la fête de la musique, les commerçants de la place Saint-Nicolas se mobilisent cette année encore en montant des animations. L'endroit s'y prête à merveille et cela fait venir du monde car l'événement reste toujours très attendu.

FOCUS



Naviguer de plaisir

Valescaut, le port de plaisance de Valenciennes, célèbre ses deux ans. Pour l'événement, une grande fête est organisée par Valenciennes Métropole avec la collaboration de la maison de quartier Beaujardin. Toute l'après-midi du 27 mai, afin d'inviter chacun à découvrir ce lieu qui, en 2016, a attiré près de 130 bateaux de plaisance, de nombreuses animations seront ainsi mises sur pied « pour créer un lien entre deux mondes qui se côtoient déjà, explique Elisabeth Gondy, conseillère communautaire déléguée à la promotion touristique. Si les habitants ont été impliqués dans ce projet depuis le début, l'idée ce jour-là est d'inviter chacun à rentrer dans la capitainerie, à rencontrer les plaisanciers, à échanger avec eux... Bref, à vivre une belle expérience ! ». Si le programme d'animations s'adressera bien sûr aux enfants et que des jeux anciens seront accessibles à tous, cette fête du port proposera aussi de faire un tour à bord d'un bateau et de découvrir l'Escaut sous un nouvel angle. De nombreux plaisanciers viendront pavoisés pour mettre encore plus de couleurs pour cette manifestation familiale placée sous le signe du partage et de la découverte. Labellisé port de plaisance exemplaire par le Ministère de l'écologie, le port de Valenciennes regroupe 64 anneaux. Pas moins de 21 bateaux y ont élu domicile à l'année. En 2016, Valescaut a attiré des plaisanciers venus de Belgique, des Pays-Bas et même des États-Unis.

 Fête du port de plaisance

Samedi 27 mai après-midi

Entrée gratuite

Port de plaisance de Valenciennes, quai des Mines

Plus d'infos sur

www.valenciennes-metropole.fr



Événement

La musique, ensemble, rassemble

Des musiciens de tous les styles envahiront le 21 juin les rues de Valenciennes pour honorer la fête de la musique.

Participative, festive et collective. Voilà qui résume parfaitement l'esprit de la célèbre et incontournable fête de la musique qui, chaque 21 juin, le jour du solstice d'été, donne à vivre des moments d'émotions, de partage et de rencontres uniques et insolites. 2017 célébrera la 35^e édition d'un événement devenu emblématique et fédérateur. À Valenciennes, comme partout en France, chacun est ainsi invité à venir jouer et écouter de la musique dans l'espace public et/ou sur les scènes aménagées dans plusieurs lieux de la ville.

Une fête multicolore

Cette année, la Ville a pris le parti de revenir au fondement de la fête de la musique en accordant toute la place aux amateurs qui seront au cœur de la programmation. Valenciennois pour certains, issus du territoire pour d'autres, des talents régionaux partageront l'affiche sur les différentes scènes mises à disposition par la Ville. Ainsi, la place d'Armes accueillera un groupe de percussionnistes puis un groupe de six musiciens qui jouent de l'électro

swing. Au kiosque du musée des Beaux-arts, les musiciens du CMA (Campus des Musiques Actuelles) mettront l'ambiance dans un heureux brassage de styles (variété, rock, pop, swing...). Alors qu'au centre culturel l'Odysée, des groupes de hip-hop et de jazz donneront des concerts sur le parvis, la place du Neuf Bourg penchera pour la variété française. Le conservatoire Eugène Bozza proposera quant à lui des concerts de jazz, d'harmonie ou encore de musique en famille.

La fête de la musique rebondira aussi dans les bars valenciennois, nombreux à organiser des concerts ou des scènes communes. La Ville leur apporte là aussi une aide logistique et technique. Alors rendez-vous mercredi 21 juin pour cette grande fête gratuite et populaire, faite pour et par le public. ■

 Fête de la musique

Mercredi 21 juin, dès 17h30

Partout en ville

Programme complet sur www.valenciennes.fr

Hommage à Caroline Fierens



Conseillère municipale déléguée à l'éducation depuis 2014, Caroline Fierens (à gauche sur la photo) est décédée en début d'année, à l'âge de 55 ans. Battante, elle a livré un dur combat pendant des années contre la maladie. Caroline Fierens a beaucoup donné pour les écoles de Valenciennes. « *Son sourire et son dynamisme nous manquent terriblement* », exprime le député maire Laurent Degallaix. Monique Hégo a rejoint l'équipe de la majorité municipale en qualité de conseillère municipale.

Des dimanches commerçants

La Ville de Valenciennes accorde aux commerçants la possibilité d'ouvrir neuf dimanches en 2017. Le début d'année a déjà été marqué par deux ouvertures dominicales (15 janvier et 2 avril). Les prochains dimanches concernés par cette autorisation spéciale sont les dimanches 2 juillet, pour le premier dimanche des soldes d'été, 26 novembre pour permettre aux commerçants d'organiser le Black Friday (24, 25 et 26 novembre) et les 3, 10, 17, 24 et 31 décembre pour les fêtes de fin d'année.

Mémoire honorée

Grâce aux recherches menées par un historien local, Richard Lemoine, les noms de 56 Valenciennois tombés pour la France, oubliés lors de la création du monument aux morts de la Ville et dont la mémoire pourra désormais être honorée, ont pu être ajoutés. Un chantier de nettoyage du monument a préalablement été entrepris avant que les noms manquants soient gravés et peints en couleur rouge ancien par le personnel du cimetière Saint Roch. Toutes les autres lettres couleur or du monument ont également été remises en état.



Une famille en Art

Un atelier parents-enfants sur le thème "Une famille en art" est organisé le vendredi 23 juin de 16h30 à 18h à l'Espace Jeunesse Famille (12, rue Louis Cellier). Les jeunes Valenciennois de 6 à 12 ans accompagnés d'au moins un parent pourront ainsi partir à la découverte des arts plastiques.

Cet atelier est gratuit mais l'inscription est obligatoire au 03 27 22 58 21 ou à l'adresse suivante : apouille@ville-valenciennes.fr. Le nombre de place est limité !

Prévention renforcée rue Vieille Poissonnerie

Dans le prolongement des actions de renforcement de la sécurité rue de la Vieille Poissonnerie, la Ville de Valenciennes a installé un dispositif expérimental désigné "bouton d'alerte". En test au niveau de la borne Transvilles, ce bouton d'alerte est directement relié au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale dans le but de prévenir les atteintes aux personnes. En appuyant sur ce bouton, les caméras de vidéo protection se focalisent sur la zone d'appel et une patrouille de la police municipale intervient dans les plus brefs délais. L'utilisation abusive de ce bouton d'alerte est passible de poursuites pénales.



VOS DÉMARCHES

Pour joindre le cimetière Saint Roch

Le numéro de téléphone pour joindre les responsables du cimetière Saint-Roch a changé. Il faut désormais composer le 03 27 22 46 55. À noter que depuis le 1^{er} mars, il est possible d'effectuer les règlements par carte bancaire.

composant le 03 27 22 46 55. À noter que depuis le 1^{er} mars, il est possible d'effectuer les règlements par carte bancaire.

Inscription au conservatoire

Les dossiers de réinscription au conservatoire pour l'année 2017-2018 seront envoyés dans le courant du mois de mai et il sera possible de les déposer sur place ou par courrier jusqu'au 7 juillet. Quant aux nouvelles inscriptions, elles débuteront à partir du 29 août.

Carte d'identité : les nouvelles démarches

Depuis le mois de mars, Valenciennes figure parmi les 49 communes du département qui disposent d'une station biométrique et qui peuvent délivrer les cartes nationales d'identité. Le formulaire à remplir est disponible dans la rubrique "Les démarches en ligne" du site de la Ville. Lorsque les informations sont saisies pour la pré-demande de carte nationale d'identité, il est nécessaire de prendre rendez-vous à la mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. L'agent d'état-civil vérifiera les pièces justificatives et recueillera les empreintes du demandeur.



L'été au musée et à l'Odysée

En juillet et août, de nombreux ateliers et animations sont organisés à l'Odysée ainsi qu'au musée. Toutes les informations pratiques et les modalités d'inscriptions sont accessibles sur le site www.valenciennes.fr

Des navettes pour aller voter

Les élections législatives se tiennent les dimanche 11 et dimanche 18 juin. Pour permettre aux personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer seules de se rendre dans les bureaux de vote, la Ville de Valenciennes met à disposition un véhicule avec chauffeur. Le véhicule assure le transport aller et retour du domicile au bureau de vote. **Pour bénéficier de ce service, inscription impérative auprès du service élections au 03 27 22 59 52.**

Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00	Accueil sans abri : 115
Police municipale : 03 27 22 58 38	Allo enfance maltraitée : 119
Police nationale : 17	Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Pompiers : 18	Pôle seniors : 03 27 22 46 66
SAMU : 15	Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15
Appel d'urgence européen : 112	

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : détritrus hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

On passe à l'heure d'été

Durant les deux mois de vacances estivales, les horaires de l'hôtel de Ville changent. La mairie sera donc ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h. En juillet, le service état-civil/élections assure une permanence le samedi matin de 8h15 à 12h. En août, l'hôtel de Ville est fermé le samedi matin. Pour connaître les horaires d'ouverture des autres établissements municipaux cet été, rendez-vous sur le site www.valenciennes.fr – rubrique actualités.

Fleurissez !

Si la Ville arbore fièrement ses 4 fleurs au label des Villes et Villages Fleuris et porte une attention particulière au fleurissement des espaces publics, elle est également très sensible au soin que les particuliers apportent au fleurissement de leurs espaces. Et c'est au travers du concours communal des maisons fleuries et des jardins potagers que la Ville a choisi d'encourager les initiatives des Valenciennois qui s'engagent pour l'embellissement du cadre de vie. Les participants peuvent concourir dans l'une des quatre catégories existantes, à savoir : maison avec jardinet ; maison avec jardin ; espace sans terre, façade et pas de porte ; jardin potager. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 mai et le jury passera en juin pour juger les aménagements et leur attribuer une note qui prendra en compte le potentiel de fleurissement, le volume, l'aménagement et l'intérêt esthétique de l'espace. Le thème de fleurissement de la Ville est "L'insolite", les candidats de toutes les catégories ayant retenu cette idée dans leurs aménagements se verront octroyer un bonus de point lors de la notation. Les inscriptions s'effectuent par le biais du bulletin disponible en mairie ou sur le site de la Ville www.valenciennes.fr. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Quant à la remise des prix, elle s'effectuera courant octobre.

Renseignements au 03 27 22 43 89

Valenciennes infos

Directrice de la publication : Charlotte Lespagnol
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGOONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal Mai 2017



Budget : interrogations et inquiétudes

Nous avons, lors de la présentation du budget, manifesté notre opposition à des décisions prises sans véritable débat.

D'abord sur la vente de V2H à la SA du Hainaut : nous étions favorables à son transfert à l'Agglo conformément à la loi. La décision de vendre son patrimoine HLM prise par le Maire aurait dû rapporter à la ville 84 millions d'euros ! Le choix du Maire d'offrir cette somme à la SA prive notre budget de cette énorme plus value. C'est l'argent du contribuable et des locataires de V2H qui est donné à un office privé dont l'actionnaire est la Caisse d'Epargne. La ville n'est pas riche au point de faire de tels cadeaux et dans le même temps-là elle brade son patrimoine !

D'autre part rappelons que si la taxe d'habitation n'augmente pas, elle reste la 3^{ème} plus élevée des villes de plus de 10 000 habitants !

Notre inquiétude concerne aussi le projet de la nouvelle piscine, projet grandiose certes mais quel sera le coût pour les usagers ?

Didier LEGRAND, Isabelle DELGHEIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Quel manque d'ambition pour le redressement de notre ville !

Malgré une situation sociale désastreuse, Valenciennes est sur le podium des villes de France des impôts locaux les plus élevés. Les habitants en ont-ils pour leur argent ? NON, car la majorité municipale n'a aucune ambition mise à part : la vente du patrimoine (Mont de Piété, Hippodrome, terrains de l'avenue Pompidou.... pour 6 millions d'euros !) et sa recherche d'économie dans tous les domaines : culture, propreté urbaine, baisse des investissements et subventions aux associations, services publics pressurisés...

Parallèlement, le stationnement payant n'en finit pas de s'étendre. La circulation en ville est calamiteuse aux heures de pointe ! Il ne suffit pas de construire un éco-quartier pour devenir une ville durable.

Il est urgent de développer les transports en commun dont les services sont réduits, de construire un quatrième pont. Qu'attend le maire qui est aussi Président de l'agglo ?

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

Aux urnes citoyens !

La situation économique de notre région n'est pas florissante, dans notre ville de nombreux magasins ferment et des enseignes disparaissent, Le chômage est toujours malheureusement présent et aucune embellie n'est en vue.

La nouvelle présidence Française devra s'attacher en priorité à soutenir l'économie de nos régions, de nos villes afin de créer des emplois, nécessairement les élections législatives de juin 2017 seront déterminantes pour permettre aux députés élus, véritables acteurs et relais locaux, de voter les lois et d'agir majoritairement dans l'intérêt du peuple.

Personnellement j'essaierai de participer au redressement de notre pays en étant candidat dans le Valenciennois, non pas pour servir un parti politique mais dans l'intérêt supérieur des Français et des Françaises.

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

Babichou chouchoutée

Les travaux de la crèche municipale Babichou ont été inaugurés en mars. Agrandie de 40 m², elle offre un confort amélioré pour les enfants comme pour le personnel.



Rubika dans la place

Projection de films, atelier dessin pour les enfants, jeux d'arcade, jeu grandeur nature, exposition de trophées... La place d'Armes a accueilli mi-mars les réalisations des étudiants de Rubika.



Un projet pour l'hippodrome

L'investisseur qui a acheté l'hippodrome est venu présenter en conseil municipal son projet de transformation de l'édifice en marché couvert, sous le nom de "Place ô marché".



Encore plus de foulées !

4799 ! C'est le nombre de coureurs (sur les 5265 au départ), toutes catégories confondues, qui ont franchi la ligne d'arrivée de l'édition 2017 des Foulées valenciennoises. Un record... et une météo parfaite !

Démocratie partagée

Les habitants du faubourg Sainte-Catherine ont été invités à une nouvelle réunion publique concernant les travaux de rénovation de leur quartier et ont notamment décidé d'un nouveau sens de circulation.